



Madame **Kim BRUYERE** nommée **cheffe de cabinet du directeur général** de l'**Agence régionale de santé Rhône-Alpes**

Kim Bruyère, 40 ans, a été nommée cheffe de cabinet du directeur général de l'Agence régionale de santé de Rhône-Alpes. Elle a pris ses fonctions le 6 février 2012 et remplace Grégory Bogacki.

Diplômée de sciences-po Toulouse, elle est attachée principale d'administration depuis janvier 2006.

Entre 1999 et décembre 2010, elle a exercé différentes fonctions budgétaires au sein de structures publiques ou parapubliques du secteur social. Elle fut successivement adjointe du chef du bureau en charge de la mise en place de la réforme des loi de finances au sein de la Direction de l'administration générale et de la modernisation des services du Ministère du travail, de l'emploi et de la solidarité puis chef du service budget/finances au sein de l'Etablissement public d'insertion de la défense (Epidé).

En janvier 2008, elle est détachée au siège de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (ACOSS) en tant que responsable du service « allocations des moyens aux organismes » au sein de la Direction de la gestion du réseau.

En décembre 2010, elle est nommée adjointe du chef de la Mission nationale de contrôle des organismes de sécurité sociale, service à compétence national créé en 2010, et rattaché à la Direction de la sécurité sociale, qui contrôle et évalue l'activité, le fonctionnement et l'organisation des organismes locaux de sécurité sociale.

Au sein de l'Agence régionale de santé de Rhône Alpes, rattachée au directeur général et travaillant en étroite collaboration avec le directeur général adjoint, elle est chargée du bon

Nomination du chef de cabinet du directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes

Écrit par ARS Rhône-Alpes

Mercredi, 15 Février 2012 15:46 -

fonctionnement de la direction générale et du suivi des affaires réservées du directeur général, notamment en lien avec les élus ou les services institutionnels. Elle assure la préparation et le suivi des différentes instances de pilotage de l'Agence ainsi que l'organisation de son Conseil de surveillance. Enfin, elle participe à la définition du plan de communication de l'ARS.